



Droit à l'image et droits de l'enfant



OBJECTIFS

Vous êtes-vous déjà interrogé sur les photos et vidéos d'enfants en EDD ? Qui peut collecter des images d'enfants ? A quelles conditions et sont-elles publiables ? Faut-il prendre l'avis des enfants et/ou des parents ? Comment ? Et quid pour les réseaux sociaux et autres sites internet ?

Recevez toute l'information légale et pratique sur le sujet au cours de cette matinée Focus.



MÉTHODOLOGIE

La méthodologie sera active et participative, adaptée à la réalité des Ecoles de devoirs. Exercices pratiques et échanges seront au rendez-vous.



FORMATRICE : *Aurélie Quintart*, juriste à la FFEDD.



POUR QUI ?

Animateurs et/ou Coordinateurs (rémunérés ou volontaires).



INFORMATIONS PRATIQUES



DURÉE

3 heures.
Horaire à définir.



TARIF À L'HEURE FRAIS DE DÉPLACEMENT INCLUS

- EDD affiliées : 35 €.
- EDD fonctionnant uniquement avec des volontaires : 20 €.
- EDD non affiliés : 70 €.



INFOS



FFEDD - info@ffedd.be ou 04/222.99.38.